

... pour ouvrir la voie à des améliorations importantes de l'optimisation des ressources, il faudrait reconnaître l'existence de ces entraves et les modifier et il faudrait vraiment s'efforcer de créer un milieu qui inciterait les gestionnaires à obtenir des résultats satisfaisants à un coût raisonnable. Je ne puis donc que me réjouir de ce que le gouvernement adopte une politique qui correspond à ce point de vue.

Selon mon collègue, cette remarque très positive du gardien des finances fédérales, le vérificateur général, représente-t-elle une approbation de la gestion financière du gouvernement?

M. Blenkarn: Madame la Présidente, je pense que nous avons fait de vrais progrès en matière de gestion des fonds publics. Il nous reste encore beaucoup à faire. Dans beaucoup de domaines, je m'aperçois, comme mes collègues, j'en suis sûr, que nous aurions pu prendre des mesures de façon plus judicieuse et peut-être en limitant les dépenses. Il y a peut-être des mesures que nous prenons actuellement et qui ne seront peut-être plus utiles à un moment donné. Je suis néanmoins très satisfait, comme je l'ai dit, de voir que nous incitions les hauts fonctionnaires à surveiller leurs dépenses de très près. Nous les récompensons s'ils n'outrepassent pas les limites de leur budget. Cela devrait réjouir les députés. Par le passé, nous avions des budgets des dépenses supplémentaires (A), (B), (C) et (D) et je me souviens même d'avoir vu un budget supplémentaire (E). L'année dernière nous nous sommes arrêtés à la lettre B et nous ne nous sommes pas beaucoup éloignés du budget initial. Je tiens à dire que les deniers publics ont été beaucoup mieux gérés qu'avant.

M. de Jong: Madame le Présidente, je voudrais poser une question au député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) pour qui nous avons beaucoup d'estime au comité des finances. Il lui arrive plus souvent de se montrer plus sage au comité que dans ses discours à la Chambre. Bien sûr, à la Chambre, il parle devant les caméras de télévision et il doit donc faire son cinéma. Si les citoyens se donnaient la peine d'examiner les rapports du comité des finances, ils y trouveraient des suggestions très utiles que le député a faites pour supprimer certaines échappatoires dont jouissent les sociétés et les riches afin de résorber notre déficit.

Il est regrettable que dans son discours d'aujourd'hui, le député n'ait pas précisé quels sont les domaines dans lesquels il faudrait opérer des coupes. Si le ministre des Finances (M. Wilson) n'a pas pu réaliser ses prévisions concernant la réduction du déficit, c'est parce que l'impôt sur les sociétés a diminué d'environ deux milliards l'année dernière. Le président du comité permanent des finances et des affaires économiques sait également qu'il reste plus de 30 milliards sous forme de crédits à l'entreprise, de pertes, de déductions qui n'ont pas encore été utilisés. Selon certaines prévisions, les exemptions encore inutilisées se chiffrent entre 35 et 38 milliards. Cela nous préoccupe tous sérieusement. Je suis sûr que le député s'en inquiète de même que le ministre des Finances.

Selon mon collègue, quelles suggestions le gouvernement devrait-il accepter pour s'assurer que les sociétés qui font des profits paient leur juste part et aident aussi à réduire le déficit?

M. Blenkarn: Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue de sa question. Le comité des finances, auquel il

Droits politiques des fonctionnaires—Loi

appartient, étudie la réforme de la fiscalité et entend des témoins à ce sujet depuis avant Noël. Progressivement, nous nous attaquons à divers groupes industriels qui paient peu ou pas d'impôt. Nous sommes parvenus à certaines suggestions que nous avons communiquées au ministère et qui, je pense, feront partie de la réforme fiscale. Cela dit, je ne pense pas que la réforme fiscale résoudra notre problème de déficit en créant de nouvelles recettes. Ce n'est pas l'idée. Par contre, nous pourrions réduire les taux d'imposition pour que nos entreprises soient plus concurrentielles et, comme l'a promis le ministre des Finances, pour que les impôts personnels soient inférieurs à ce qu'ils sont.

Je pense qu'à long terme la réforme fiscale est essentielle pour la croissance du pays, car elle permettra de mieux répartir l'impôt, d'une façon qui encourage l'activité économique, au lieu de la décourager. Par ailleurs, la nouvelle activité économique qu'amènera la réforme fiscale réduira, nous l'espérons, le déséquilibre fiscal dont j'ai parlé précédemment.

M. de Jong: Madame la Présidente, puis-je commencer ma participation au débat maintenant?

La présidente suppléante (Mme Champagne): Il ne reste plus qu'une minute avant 17 heures. Si le député de Regina-Est (M. de Jong) tient à avoir la parole, il a quelque 30 secondes. Il ne sait peut-être pas qu'il perdrait le droit de parler s'il n'était pas à la Chambre à la reprise du débat.

Comme il est 17 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

• (1700)

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— PROJETS DE LOI PUBLICS

[Traduction]

LA LOI SUR LES DROITS POLITIQUES DES FONCTIONNAIRES

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre) propose: Que le projet de loi C-231, prévoyant les droits politiques des fonctionnaires, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

—Madame la Présidente, voici, en ce qui concerne les droits politiques, la troisième occasion que nous avons de débattre une résolution ou, en l'occurrence, un projet de loi que j'ai eu l'honneur de présenter à la Chambre. Je suis revenu plusieurs fois à la charge parce que j'estime que les trois partis se doivent de remplir la promesse que chacun d'eux a faite lors de la campagne électorale de 1984. Celle-ci consistait à modifier la loi fédérale en vue de supprimer, avant les prochaines élections générales, les entraves à l'activité politique qui frappent les fonctionnaires fédéraux. En vérité, il y aurait lieu d'y procéder afin que, par exemple, les Ontariens qui sont fonctionnaires fédéraux puissent prendre part de manière raisonnable aux prochaines élections dans leur province.